



# Guide d'utilisation OPALEXE

Le serveur électronique de l'expertise judiciaire

V0611

Service de Formation CertEurope

*Mesdames et Messieurs les experts,*

*L'usage des technologies et la dématérialisation des processus judiciaires est un enjeu majeur de la modernisation de la justice, au cœur de la quelle se trouve l'expertise. Les nouvelles technologies contribueront à améliorer les délais et le coût des opérations expertales.*

*Le Conseil national des compagnies d'experts de justice (CNCEJ) qui a appuyé la mise en place d'espaces sécurisés d'expertise à travers un outil d'échange souscrit à ces intentions, s'associe à cette démarche qui va être préfigurée à la Cour d'appel de Bordeaux dès le début de l'année 2011.*

*Cette action passe par :*

- Une identification des experts et une authentification forte de leur signature,*
- L'emploi d'espace sécurisé assurant le contradictoire, l'horodatage, la non répudiation et la traçabilité des échanges.*
- La formation parallèle des experts et des magistrats dans l'emploi des outils d'identification et d'authentification de signature sécurisés.*

**Je vous remercie de votre engagement dans cette action de modernisation importante pour les experts comme pour le service public de la justice**

*Chantal BUSSIÈRE  
Premier Président de la Cour d'appel de Bordeaux*

Mes chers Confrères,

*Avec les nouvelles technologies liées au progrès d'Internet, les nouvelles lois sur l'Economie Numérique et la fameuse signature électronique, l'Administration qui devient électronique (plus de 10 millions de français déclarent l'impôt sur Internet), les professions du droit et du chiffre s'organisent pour anticiper et maîtriser les nouveaux outils technologiques et pour gagner en efficacité, en performance, en réactivité, en transparence.*

*Progressivement les procédures papiers sont remplacées par des services en ligne ce, dans un souci d'efficacité et de rapidité, tout en préservant la sécurité des échanges.*

*La dématérialisation se construit dans les professions du Droit à travers les organisations représentatives ... (près de 20 000 avocats équipés en certificat électronique)*

*Portail des Avocats, Portail des Avocats à la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat, Portail des Greffes des Tribunaux de Commerce, Portail des Notaires ... aujourd'hui, les outils existent pour communiquer électroniquement entre d'une part, les professions du Droit et les juridictions et, d'autre part, les juristes et leurs clients..*

***La Chancellerie a souhaité intégrer les expertises judiciaires à la modernisation des échanges...***

*Comme pour les autres professions judiciaires, une convention a donc été signée entre le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice et la Chancellerie pour :*

- Déployer une plateforme technologique qui permet la dématérialisation de l'expertise judiciaire, OPALEXE.*
- Equiper les experts judiciaires d'une carte d'expert contenant un certificat électronique, permettant leur identification physique et électronique*

*C'est un grand pas vers la modernisation de nos activités d'expert et la conduite de nos missions, je suis fier de l'accompagner dans cette voie d'avenir et je vous remercie vivement d'y participer concrètement.*

*Alors, en route vers la dématérialisation de l'expertise judiciaire et bonne lecture ...*

*Dominique LENCOU  
Président du Conseil national des compagnies d'experts de justice*

## Sommaire

---

<b>VOS CONTACTS .....</b>	<b>4</b>
→ CONTACT ADMINISTRATIF .....	4
→ CONTACT TECHNIQUE .....	4
<b>VOS ACCES .....</b>	<b>5</b>
→ COMMANDE DE LA CARTE D'EXPERT AVEC CERTIFICAT ELECTRONIQUE .....	5
→ INSTALLATION DU CERTIFICAT ELECTRONIQUE SUR CARTE D'EXPERT .....	5
→ ESPACE SECURISE D'EXPERTISE .....	5
<b>POINTS CLES.....</b>	<b>6</b>
→ CARTE D'EXPERT AVEC CERTIFICAT ELECTRONIQUE.....	6
→ OBTENTION DES CLES PUBLIQUES DES PARTICIPANTS.....	6
→ CONNEXION A OPALEXE et GESTION D'UNE EXPERTISE .....	6
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>A QUOI SERT UN CERTIFICAT ?.....</b>	<b>8</b>
→ NOTIONS SUR LE CERTIFICAT ELECTRONIQUE .....	8
→ USAGE D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE .....	9
→ UTILISATION DU CERTIFICAT.....	10
→ LA CARTE D'EXPERT JUDICIAIRE .....	11
<b>A QUOI SERT OPALEXE ?.....</b>	<b>12</b>
→ LA DEMATERIALISATION DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE .....	12
→ OPALEXE : LE SERVEUR ELECTRONIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE .....	13
<b>GUIDES</b>	
<b>CONSEIL POUR BIEN DEMARRER SON EXPERTISE.....</b>	<b>15</b>
<b>CONNEXION A L'ESPACE SECURISE D'EXPERTISE .....</b>	<b>16</b>
<b>GESTION D'UN ESPACE SECURISE D'EXPERTISE .....</b>	<b>18</b>
→ CREATION D'UNE EXPERTISE.....	18
→ AJOUT DE PARTICIPANTS A L'EXPERTISE .....	20
→ AJOUT D'INTERVENANTS A UNE PARTIE .....	23
→ ACTIVATION DE L'EXPERTISE.....	32
→ MODIFICATION DES PARTIES OU DES ACCES A L'ESPACE D'EXPERTISE .....	33
<b>GESTION DES PIECES DE L'EXPERTISE - ONGLET ACCES A L'EXPERTISE.....</b>	<b>34</b>
→ PENSE BETE EXPERTISE .....	34
→ ONGLET « ACCES A L'EXPERTISE ».....	34
→ DEPOT DE PIECES.....	36
→ CONSULTATION DE DOCUMENTS .....	39
<b>MESSAGES DU SERVEUR.....</b>	<b>41</b>
<b>TARIFS.....</b>	<b>43</b>
<b>DEMANDE DE CERTIFICAT POUR UN PARTICIPANT NON EQUIPE.....</b>	<b>44</b>
<b>EXPORTER VOTRE CERTIFICAT .....</b>	<b>45</b>
<b>LES TEXTES JURIDIQUES.....</b>	<b>48</b>

# **POINTS CLES**

## VOS CONTACTS

---

### → CONTACT ADMINISTRATIF

Pour toute question relative aux **dossiers d'abonnement** et aux **demandes de certificat logiciel**, veuillez contacter :

#### **Service AE Expert**



01 45 26 72 00



[expertsae@certeurope.fr](mailto:expertsae@certeurope.fr)



CertEurope – Service AE  
34-36, rue de la Folie Regnault  
75011 Paris

### → CONTACT TECHNIQUE

Pour toute question **purement technique** liée à l'utilisation de la commande en ligne ou de son certificat électronique, veuillez contacter :

#### **Hotline Technique**



0 899 700 046

Prix appel : 1,349€ TTC + 0,337€

TTC/min



[support@certeurope.fr](mailto:support@certeurope.fr)

Vous trouverez également les réponses aux questions fréquemment posées (FAQ) sur le site [www.certeurope.fr](http://www.certeurope.fr) rubrique Accès Direct, onglet Carte d'expert

## VOS ACCES

---

### → COMMANDE DE LA CARTE D'EXPERT AVEC CERTIFICAT ELECTRONIQUE

<http://cncej.org>

Rubrique CARTE D'EXPERT

### → INSTALLATION DU CERTIFICAT ELECTRONIQUE SUR CARTE D'EXPERT

Accès sans certificat

<http://www.certeurope.fr/acces-direct-experts.php>

### → ESPACE SECURISE D'EXPERTISE

Informations générales (Accès sans certificat)

<http://www.certeurope.fr/opalexe.php>

Application Sécurisée (Accès avec certificat)

<https://ese.certeurope.fr>

## POINTS CLES

---

### → CARTE D'EXPERT AVEC CERTIFICAT ELECTRONIQUE

1. Demande de carte d'expert sur le site de la commande en ligne.  
Impression du contrat d'abonnement + obtention de pièces justificatives.  
Envoi du dossier d'abonnement complet à CertEurope.
2. Réception de la carte d'expert avec certificat électronique.  
Installation de la carte sur son ordinateur.

### → OBTENTION DES CLES PUBLIQUES DES PARTICIPANTS

1. Auto-inscription des magistrats, greffiers et avocats
2. Demande de clés publiques des certificats des participants (hors magistrats greffiers et avocats) à l'expertise dématérialisée pour qu'ils puissent s'authentifier sur l'outil Opalexé.
3. Pour les participants qui ne possèdent pas de certificat, faire une demande de certificat logiciel auprès de CertEurope (cf. : p 42).

### → CONNEXION A OPALEXE et GESTION D'UNE EXPERTISE

1. Création d'une nouvelle expertise sur Opalexé.
2. Création des participants et des intervenants à l'expertise.
3. Association de la clé publique de chaque intervenant pour leur donner accès à l'expertise.
4. Activation de l'expertise.
5. Versement et lecture de documents.
6. Clôture de l'expertise.

# **INFORMATIONS GENERALES**

## A QUOI SERT UN CERTIFICAT ?

---

### → NOTIONS SUR LE CERTIFICAT ELECTRONIQUE

Problème : **comment garantir l'identité d'une personne voulant accéder à Opalexe ?** Il est facile, aujourd'hui, de s'octroyer une adresse e-mail sous une fausse identité ou, pire encore, de détourner une adresse e-mail existante.

Le certificat électronique permet de s'identifier et de signer électroniquement sur Internet.

#### Identifier

Basé sur la technologie de la **cryptographie asymétrique**, le certificat est une **véritable carte d'identité électronique**. Le certificat électronique se matérialise sous la forme d'une clé USB, d'une carte à puce ou encore d'un logiciel. Il permet de **s'identifier sur Internet** et de palier aux inconvénients des traditionnels Login et Mot de Passe (pas assez sûrs, récupérables...).

Sa légitimité est liée à l'Autorité de Certification qui le génère et à l'Autorité d'Enregistrement qui le délivre.

#### Protéger

Outre l'**authentification** de l'émetteur, le certificat associé à un logiciel de signature, ou une application intégrée à un portail, permet de signer des documents d'un simple clic et ainsi d'assurer l'**intégrité** des documents échangés, avec l'assurance que le document reçu est identique au document initial (document Word, Excel...).

#### Garantir

Les documents signés par un certificat RGS\*\* ou Classe 3+ (remis en face à face par une autorité légitime et sur un support cryptographique clé USB ou carte à puce) sont **opposables** aux tiers, en vertu des lois et décrets sur la signature électronique (articles 1316 et suivants du code civil).

#### La signature électronique

- Garantit la non altération des fichiers électroniques signés.
- Contient une date sûre.
- A la valeur probante d'une signature manuscrite, si elle est combinée avec un certificat sûr.

*Une signature électronique est une suite de chiffres et lettres qui est envoyée avec un fichier électronique. Elle garantit que le fichier électronique est bien celui qui a été signé et que la personne qui l'a signé est bien celle qu'elle prétend être.*

*Lorsque la signature est apposée par une « Autorité d'Horodatage », elle garantit la date et l'heure à laquelle elle a été apposée.*

## → USAGE D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE

Le passage à l'ère du numérique s'accompagne d'une multiplication des usages de certificats électroniques.

### **Dans les échanges entre entreprises**

Sécuriser, Authentifier, Formaliser les échanges est essentiel pour toute entreprise qui utilise les outils Internet (Extranet, Intranet, messagerie ...).

Le certificat électronique facilite la gestion du service commercial (catalogues en ligne, bons de commande, factures), des ressources humaines (dates de congés, notes de frais), et du juridique (contrats, convocations aux assemblées générales...).

En signant vos courriers (lettres, contrats, bons de commande, propositions commerciales...) vous leur conférez une valeur probante, ils sont ainsi opposables au tiers (identification, authentification) mais aussi opposable à vous-même (non-répudiation). Le code des impôts, par exemple, indique que l'intégrité d'une facture électronique doit pouvoir être démontrée. Une facture signée à l'aide d'un certificat répond donc à cette exigence.

L'accès à certaines plateformes bancaires, notamment pour les clients entreprises, requiert l'utilisation d'un certificat électronique.

Par ailleurs, le certificat peut être utilisé pour gérer les accès au système d'information de l'entreprise et ainsi remplacer le badge ou le login/mot de passe.

### **Dans les échanges avec les administrations**

Les certificats C@rteurope sont référencés par l'Administration et permettent l'accès aux télé-procédures administratives telles que :

- **Télé-TVA** : déclaration de TVA par Internet.
- **Impots.gouv.fr** : consultation du compte fiscal professionnel, paiement de l'IS et de la TS.
- **Déclarations sociales** : DUCS sur le site des URSSAF.
- **Net-entreprises.fr** : service officiel permettant aux entreprises d'effectuer en ligne leurs déclarations sociales : Urssaf, Assedic, retraites et retraites complémentaires.
- **Immatriculations** via Internet de deux roues et de véhicules automobiles et déclarations d'achat et de cession d'automobiles d'occasion (SIV).
- Candidatures aux **Appels d'offres des marchés publics** : dépôt électronique des candidatures. Vous trouverez la liste des plateformes certifiées compatibles avec les certificats opérés par CertEurope sur le site [www.certeurope.fr](http://www.certeurope.fr).
- **Déclaration des Produits Biocides** par Internet.
- **Les formalités au registre du commerce**
- **Livre Foncier d'Alsace**
- **Etc ...**

*Attention* : Avant de pouvoir effectuer ses télédéclarations, il faut généralement retirer un dossier d'inscription auprès de l'Administration concernée.

## → UTILISATION DU CERTIFICAT

### **Code PIN**

Comme la carte bancaire, le certificat électronique fonctionne avec un code PIN. Ce code à 6 caractères est envoyé par courrier postal à l'adresse du porteur.

Le code PIN est strictement confidentiel. Il peut être modifié mais ne pourra pas être restitué en cas de perte.

### **Débloquer un certificat**

Les certificats délivrés aux porteurs se bloquent si un code PIN erroné est saisi 3 fois de suite. Cependant, il est possible de les débloquent à l'aide du code de déblocage ou **Code PUK** associé au certificat.

Il est donc indispensable de retirer son code PUK dans l'Espace Client Sécurisé (<https://services.certeurope.fr>) dès l'installation du certificat terminée.

### **Révocation**

Un certificat a une durée de validité de 3 ans, cependant, il peut arriver que l'on soit amené à demander sa révocation dans différentes situations :

- Perte de la clé USB
- Oubli du code PIN ou blocage du certificat
- Départ du porteur au sein de l'entreprise (démission, mutation, licenciement,...)

Pour ce faire, il est fortement conseillé aux porteurs de se connecter sur leur Espace Client Sécurisé et de saisir un **Code de Révocation d'Urgence (CRU)** ; code de 6 à 8 caractères à choisir et à ne pas oublier.

(Cf. Chapitre Demande de révocation dans l'onglet « Guide »).

### **Principe du chiffrement à clé publique**

Les certificats C@rteurope présents sur la carte d'expert fonctionnent sur le principe du chiffrement à clé publique.

Votre certificat est composé d'une clé privée que vous êtes le seul à connaître et d'une clé publique que vous pouvez exporter et envoyer à vos contacts, les 2 étant intimement liées.

Ce système de bi-clé permet à la fois de :

- chiffrer avec sa clé privée un message qui ne pourra être lu que si le destinataire possède la clé publique.
- être assuré de l'identité de l'expéditeur si la clé publique permet de lire le message qui a été chiffré avec la clé privée de ce dernier.

## → LA CARTE D'EXPERT JUDICIAIRE

La carte d'expert judiciaire est une carte d'authentification physique (auprès des tribunaux) et électronique (sur internet).

La Chancellerie et le CNCEJ ont défini ensemble les conditions de délivrance d'une carte d'expert à chaque expert inscrit. Ils ont convenu que cette carte doit être sécurisée, donc contenir une puce électronique contenant des données permettant aux autorités de contrôler son authenticité si des impératifs de sécurité renforcée l'exigent. C'est le CNCEJ qui est chargé de l'établissement et de la délivrance de ces cartes. Il en a confié la maîtrise d'œuvre technique à la société CertEurope.

Cette carte à puce permet en outre aux experts de signer électroniquement des documents et d'accéder à la plateforme de dématérialisation des expertises élaborée par le CNCEJ en collaboration avec la société CertEurope sous la marque Opalexe.



### → LA DEMATERIALISATION DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Les expertises judiciaires souffrent d'être coûteuses et chronophages. Eliminer la reproduction de chaque pièce et son archivage en autant d'exemplaires qu'il y a de parties, et supprimer les délais postaux représente un gain social potentiel conséquent.

#### **Confort**

Dématérialiser améliore le confort de toutes les parties prenantes : experts, avocats et magistrats. Le « zéro papier » rend obsolètes les valises de dossiers et marque la fin des bureaux fouillis. L'expertise dématérialisée remplace les illisibles photocopies noircies par des documents numériques en couleurs et les dossiers désordonnés par une interface ergonomique. La mise en ligne des expertises accroît leur accessibilité et garantit l'instantanéité des échanges de pièces et dires.

#### **Contradictoire**

La dématérialisation renforce les principes du contradictoire. Sur Opalex, toutes les parties ont accès aux mêmes documents. Ceci prévient les oublis de reproductions et autres erreurs qui entachent l'expertise classique. Leur mise à disposition simultanée évite que des différences de délais postaux créent une inégalité entre les parties.

#### **Secret**

Le principe du secret de l'expertise est assuré par l'emploi d'un système de certificats électroniques qui garantissent l'identité des utilisateurs se connectant à l'Espace Sécurisé d'Expertise.

#### **Traçabilité**

L'horodatage des actions effectuées sur l'Espace Sécurisé d'Expertise garantit la traçabilité des actions des parties prenantes à l'expertise.

## → OPALEXE : LE SERVEUR ELECTRONIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Opalex est une **application web sécurisée** assurant la circulation instantanée, contradictoire et confidentielle des documents électroniques de l'expertise. Dans «l'Espace Sécurisé d'Expertise, » (ESE), **tous les documents sont accessibles à tous les participants à l'expertise et ils ne sont accessibles qu'à eux.**

**Opalex permet la dématérialisation de tous les « écrits de toute nature »** en vertu de l'article 1316-1 du Code Civil selon lequel « L'écrit sous forme électronique est admis en preuve au même titre que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ». Ces conditions légales sont vérifiées par Opalex.

**L'identification des participants est assurée par leur certificat électronique. L'apposition automatique de « jetons d'horodatage » permet de vérifier la non altération du document récupéré et l'heure du versement.**

**Seuls les documents à forme imposée resteront papier**, c'est-à-dire la convocation à la première réunion d'expertise et la notification de l'ordonnance de taxe prévues par LRAR par le NCPC. Les convocations aux autres accredits ne tombent pas dans cette catégorie car elles peuvent se faire par « bulletin remis à leur conseil ».

**A la fin de l'expertise, le contenu de l'ESE est archivé électroniquement.** Tous les participants conservent un droit d'accès à cette archive. L'ESE est ensuite nettoyé.

# GUIDES

## CONSEIL POUR BIEN DEMARRER SON EXPERTISE

---

CertEurope conseille à l'expert d'envoyer un email à l'ensemble des intervenants à l'expertise afin de s'assurer de l'exactitude des adresses email de chacun, avant la création d'une expertise sur Opalex.

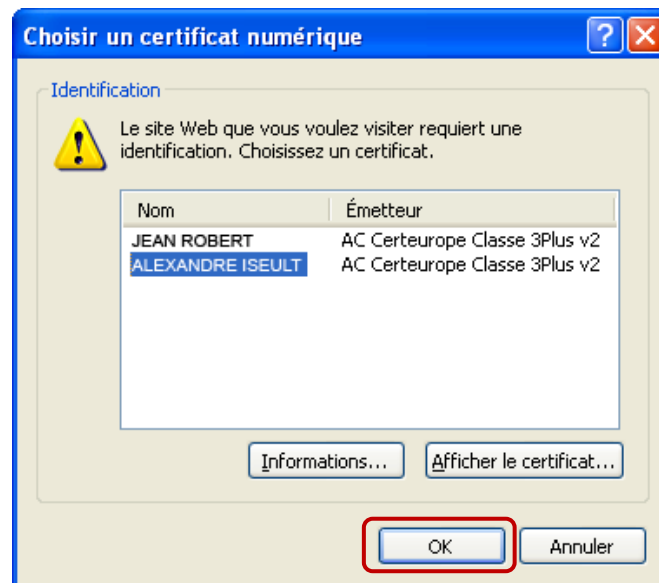
Chaque intervenant confirme la bonne réception de l'email en répondant au message de l'expert.

Sans réponse d'un intervenant, l'expert peut alors contacter la personne par un autre moyen afin de corriger l'adresse erronée, le cas échéant.

Par la suite, c'est aux intervenants de se manifester auprès de l'expert en cas de changement de leur adresse email.

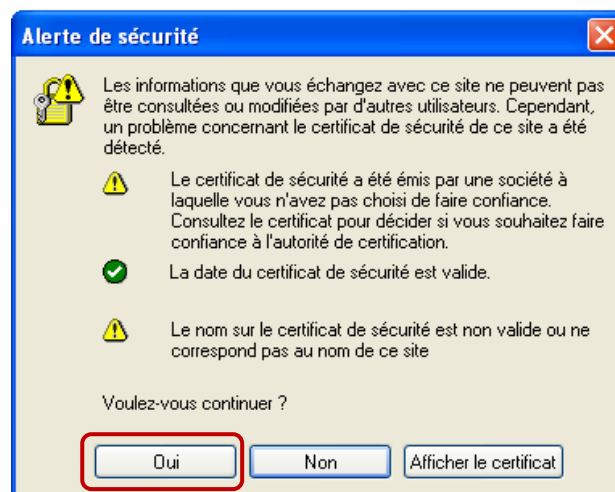
## CONNEXION A L'ESPACE SECURISE D'EXPERTISE

1. Insérez votre carte d'expert dans le lecteur de carte branché à un ordinateur où est installé le certificat.
2. Connectez-vous à l'outil d'expertise Opalexe sur <https://ese.certeurope.fr>
3. Une fenêtre « Choisir un Certificat Numérique » listant les certificats installés sur votre ordinateur apparait. Sélectionnez le certificat de votre carte d'expert (dans notre exemple, Alexandre Iseult) et cliquez sur **ok**.

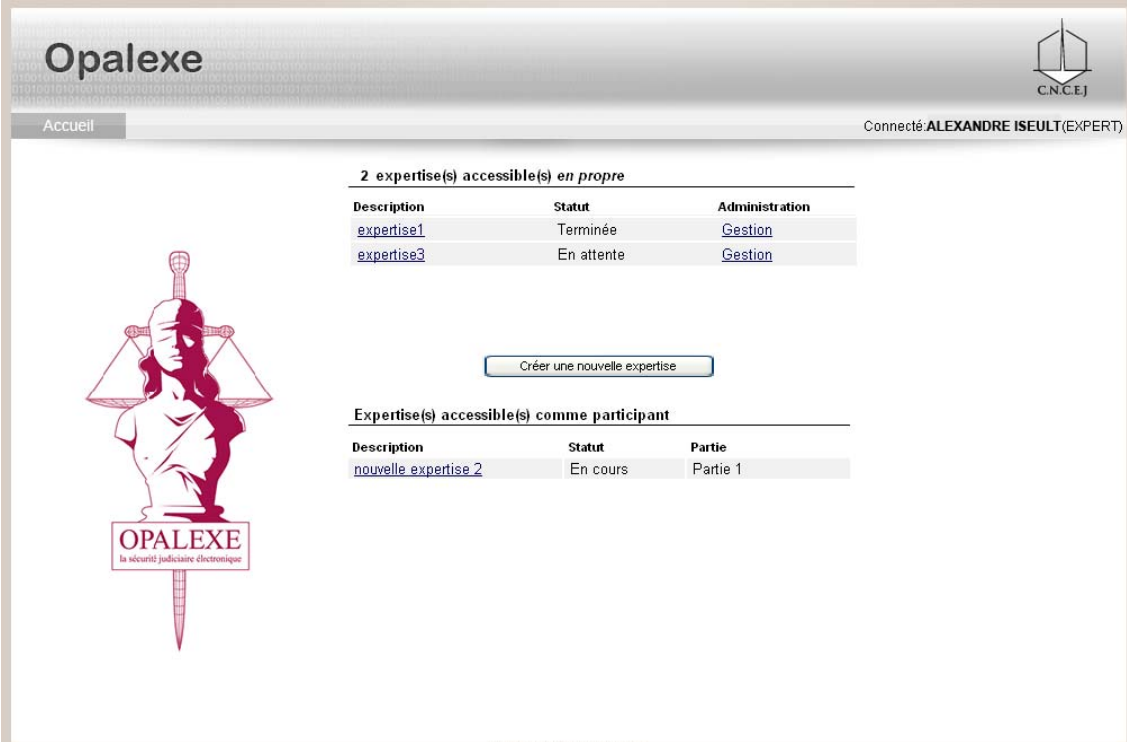


*Attention, si vous cliquez sur un certificat dont la carte n'est pas connectée à l'ordinateur, vous obtiendrez un message d'erreur.*

4. Rentrez votre code PIN ou la « passe-phrase » correspondant à votre certificat.
5. Il est possible qu'une alerte de sécurité vous annonce que vous tentez de vous connecter à un site sécurisé et vous demande si vous voulez continuer, répondez **oui**.



6. Vous êtes identifié sur votre compte Opalexé.  
La page d'accueil liste les Espaces Sécurisés d'Expertise auxquels vous avez accès.



The screenshot shows the Opalexé web application interface. At the top left is the 'Opalexé' logo. At the top right is the CN.C.E.J logo and the text 'Connecté ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)'. Below the header is a navigation bar with 'Accueil'. The main content area is divided into two sections:

**2 expertise(s) accessible(s) en propre**

Description	Statut	Administration
<a href="#">expertise1</a>	Terminée	<a href="#">Gestion</a>
<a href="#">expertise3</a>	En attente	<a href="#">Gestion</a>

Below this table is a button labeled 'Créer une nouvelle expertise'.

**Expertise(s) accessible(s) comme participant**

Description	Statut	Partie
<a href="#">nouvelle expertise 2</a>	En cours	Partie 1

On the left side of the interface is a logo featuring a woman's head with scales of justice, with the text 'OPALEXE la sécurité judiciaire électronique' below it.

At the bottom of the page, it says 'Opalexé v1.2.1 ©CertEurope'.

- a. **Pour accéder au dossier d'une expertise en cours**, cliquez sur le nom de l'expertise correspondant
- b. **Pour créer une nouvelle expertise**, cliquez sur « Créer une nouvelle expertise ».

## GESTION D'UN ESPACE SECURISE D'EXPERTISE

### → CREATION D'UNE EXPERTISE

1. Sur la page d'accueil de votre compte, cliquez sur « Créer une nouvelle expertise ».

Opalexe

Accueil

Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)

2 expertise(s) accessible(s) en propre

Description	Statut	Administration
<a href="#">expertise1</a>	Terminée	<a href="#">Gestion</a>
<a href="#">expertise3</a>	En attente	<a href="#">Gestion</a>

[Créer une nouvelle expertise](#)

Expertise(s) accessible(s) comme participant

Description	Statut	Partie
<a href="#">nouvelle expertise 2</a>	En cours	Partie 1

OPALEXE  
la sécurité judiciaire électronique

Opalexe v1.2.1 ©CertEurope

2. Nommez cette expertise dans le champ « Description de l'expertise » (dans notre exemple, FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN\*).

*Ce nom apparaîtra dans les courriels de notification d'action que le serveur enverra aux participants de l'expertise.*

Puis cliquez sur « Créer cette nouvelle expertise ».

Opalexe

Accueil

Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)

✔ L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir ✔

Expertise

Description de l'expertise: FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN

[Créer cette nouvelle expertise](#)

Opalexe v1.2.1 ©CertEurope

\* Les noms sont choisis de manière arbitraire à titre d'exemple pour ce guide d'utilisation. **Une convention de nommage est mise à disposition des experts par le CNCEJ.**

3. La page d'administration d'Opalexe s'ouvre. Vous êtes sur l'onglet « Gestion de l'expertise ».  
Le statut de l'expertise est actuellement « EN CONSTRUCTION ».

The screenshot shows the Opalexe web application interface. At the top, the logo 'Opalexe' and 'C.N.C.E.J' are visible. The navigation bar includes 'Accueil', 'Accès à l'expertise', 'Gestion de l'expertise' (selected), 'Informations expert', 'Suivi du coût', and 'Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)'. A green status message reads: 'L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir'. Below this, the 'Expertise' section shows a description 'FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN' and a 'Statut' dropdown menu currently set to 'EN CONSTRUCTION'. A red box highlights the 'Statut' dropdown and the 'Activer l'expertise' button. Other sections include 'Participants' (0 participants), 'Certificats - Accès liés au participant' (no selection), and 'Arborescence' (file tree) with a table of files and their timestamps.

expert	18/10/2010 12:23
correspondances	18/10/2010 12:23
notes aux parties	18/10/2010 12:23
tribunal ou cour	18/10/2010 12:23
greffe	18/10/2010 12:23
liste des participants	18/10/2010 12:23
messages du serveur	18/10/2010 12:23
parties	18/10/2010 12:23

Il existe 4 états possibles pour le statut de l'expertise :

**En construction** : L'expertise peut être modifiée à loisir. Les participants ne peuvent pas y accéder.

→ Quitter l'état « En Construction » est définitif.

**En cours** : Etat normal de fonctionnement de l'expertise. Les participants ont accès à celle-ci suivant leurs droits. Toute modification contradictoire de l'expertise est consignée dans les « messages du serveur ».

**En attente** : L'expertise est accessible mais seulement en consultation. Toute modification contradictoire de l'expertise est consignée dans les « messages du serveur »

**Terminée** : L'accès à l'expertise est fermé pour tous les participants.

→ Entrer dans l'état Terminée est définitif.

Vous retrouverez ces informations en cliquant sur l'icône .

## → AJOUT DE PARTICIPANTS A L'EXPERTISE

*Afin d'accéder à une expertise, il faut **obligatoirement** être muni d'un certificat électronique. La plupart des avocats ainsi que les magistrats et greffiers possèdent déjà leur certificat.*

*Cependant, il peut arriver qu'un intervenant ne soit pas équipé. Vous devez alors faire une demande de certificat logiciel auprès de CertEurope.*

*Vous trouverez plus d'informations sur le sujet à la fin de guide.*

A noter : Opalexe différencie la notion de « Participant » et la notion d' « Intervenant ».  
Les participants représentent les différentes entités/parties

1. Dans le champ « Ajout d'un nouveau participant », nommez le participant concerné (dans notre exemple, FUSCHIA SA)
2. Choisissez son « Type » parmi les 5 proposés :
  - « **Co-expert** ». Si plusieurs experts sont nommés, l'un d'eux est le gérant de l'Espace Sécurisé d'Expertise, les autres seront co-experts. Les sapiteurs sont également à créer sous la rubrique « Co-expert ».
  - « **Greffe** ». Vous pouvez donner au Greffe un accès à l'Espace Sécurisé d'Expertise.
  - « **Partie** ». Accès à l'expertise pour les parties et leurs représentants munis d'un certificat sur support physique ou logiciel.
  - « **Partie c/o expert** ». Des discussions sont en cours à propos du type "Partie c/o expert" afin de prendre la décision de conserver ou supprimer ce type. La décision sera prise après la phase de préfiguration. En attendant, il a été convenu de ne pas utiliser ce type lors de la création des participants à une expertise.
  - « **Tribunal ou Cour** » est un accès pour le Juge du Contrôle ou du Magistrat de la Mise en l'Etat.

**Opalexe** C.N.C.E.J

Accueil    Accès à l'expertise    **Gestion de l'expertise**    Informations expert    Suivi du coût    Connecté: **ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)**

✔ L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir ✔

---

### Expertise

**Description de l'expertise**

**Statut** **EN CONSTRUCTION**

---

### Participants

Actuellement 0 participant(s) liés à cette expertise

**Ajout d'un nouveau participant**

**Description**

**Type**

- intervient en tant que: --
- Co-expert
- Greffe
- Partie**
- Partie c/o expert
- Tribunal ou Cour

---

### Certificats - Accès liés au participant

Aucune partie sélectionnée

---

### Arborescence

**Prévisualisation de l'arborescence de l'expertise**

expert	18/10/2010 12:23
correspondances	18/10/2010 12:23
notes aux parties	18/10/2010 12:23
tribunal ou cour	18/10/2010 12:23
greffe	18/10/2010 12:23
liste des participants	18/10/2010 12:23
messages du serveur	18/10/2010 12:23
parties	18/10/2010 12:23

**[ Accéder aux fichiers ]**

Opalexe v1.2.1 ©CertEurope

3. Cliquez sur « Créer ce nouveau participant ».

4. Le participant ainsi créé apparaît sur la gauche de l'écran sous le titre « Participant »

The screenshot shows the Opalexe web interface. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Accès à l'expertise, Gestion de l'expertise (highlighted), Informations expert, Suivi du coût, and Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT). The C.N.C.E.J logo is in the top right corner.

Below the navigation bar, a green status message reads: "L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir".

The main content area is divided into two sections:

- Expertise:** Contains a text input field for "Description de l'expertise" with the value "FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN" and a "Valider" button. Below it, the "Statut" is "EN CONSTRUCTION" and there is an "Activer l'expertise" button.
- Participants:** This section is further divided into two sub-sections:
  - Actuellement 1 participant(s) liés à cette expertise:** A table with the following data:

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	Sélectionner
  - Ajout d'un nouveau participant:** Contains a "Description" input field, a "Type" dropdown menu with the value "-- intervient en tant que: --", and a "Créer ce nouveau participant" button.

Below the "Actuellement 1 participant(s) liés à cette expertise" table, there is a form to edit the selected participant. It includes input fields for "Description" (FUSCHIA SA), "Type" (Partie), and "Accès" (Activé), along with "Modifier" and "Supprimer" buttons.

At the bottom of the "Participants" section, there is a heading: "Certificats - Accès liés au participant".

5. Recommencez l'opération pour chacun des participants.

## → AJOUT D'INTERVENANTS A UNE PARTIE

Une fois les participants à l'expertise créés, il vous faut associer à chacun des intervenants (en ajoutant leur certificat). Cette opération permettra à chaque intervenant équipé de son certificat de s'authentifier sur Opalexe et d'avoir accès à l'expertise le concernant.

1. Dans la liste des participants que vous avez préalablement créée, choisissez celui auquel vous souhaitez associer un intervenant en cliquant sur « Sélectionner ».

**Opalexe** C.N.C.E.J

Accueil Accès à l'expertise **Gestion de l'expertise** Informations expert Suivi du coût Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)

✔ L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir ✔

### Expertise

Description de l'expertise: FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN [Valider]

Statut: EN CONSTRUCTION [Activer l'expertise]

### Participants

Actuellement 2 participant(s) liés à cette expertise

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	[Sélectionner]
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	[Sélectionner]

Description: FUSCHIA SA  
Type: Partie  
Accès: Activé  
[Modifier] [Supprimer]

### Ajout d'un nouveau participant

Description: [ ]  
Type: -- intervient en tant que: --  
[Créer ce nouveau participant]

### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: FUSCHIA SA  
Actuellement 0 Certificat(s) liés à ce participant

Sélectionnez un certificat déjà connu  
-- Sélectionnez un certificat -- [Sélectionner]

2. Le participant sélectionné apparaît sous la liste des participants. Sous le titre « Certificat – Accès liés au participant » est indiqué le participant sélectionné et le nombre de certificat (intervenant) lié à ce dernier (ici 0 certificat).

### Participants

Actuellement 2 participant(s) liés à cette expertise

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	[Sélectionner]
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	[Sélectionner]

Description: FUSCHIA SA  
Type: Partie  
Accès: Activé  
[Modifier] [Supprimer]

### Ajout d'un nouveau participant

Description: [ ]  
Type: -- intervient en tant que: --  
[Créer ce nouveau participant]

### Certificats - Accès liés au participant


Partie sélectionnée: FUSCHIA SA  
Actuellement 0 Certificat(s) liés à ce participant

Sélectionnez un certificat déjà connu  
-- Sélectionnez un certificat -- [Sélectionner]

3. 1-Si vous avez déjà travaillé en expertise dématérialisée avec cet intervenant son certificat est connu par l'outil.

Il vous suffit alors de sélectionner le certificat dans le menu déroulant « Sélectionner un certificat déjà connu » et cliquer sur « Sélectionner ».

(Dans notre exemple, nous avons déjà travaillé sur une autre expertise avec Maître PETIT représentant de la partie FUSCHIA SA.)

**Opalexe** 

Accueil Accès à l'expertise **Gestion de l'expertise** Informations expert Suivi du coût Connecté: **ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)**

✔ L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir ✔

### Expertise

Description de l'expertise: FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN

Statut: EN CONSTRUCTION

### Participants

Actuellement 2 participant(s) liés à cette expertise

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>

Description: FUSCHIA SA  
Type: Partie  
Accès: Activé

### Ajout d'un nouveau participant

Description:   
Type: -- intervient en tant que: --


### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: FUSCHIA SA  
Actuellement 0 Certificat(s) liés à ce participant

Sélectionnez un certificat déjà connu

-- Sélectionnez un certificat --

-- Sélectionnez un certificat --  
Marie BRIZ  
Johnathan JOE  
Maître VERDON  
Chloé NOMON  
**Maître PETIT**  
Maître JEAN

certificat 

3. 2-Si vous ajoutez un intervenant magistrat, greffier ou avocat, le certificat correspondant est automatiquement référencé dans Opalexé, dès lors que cette personne s'est auto-inscrite à l'outil.

Il vous suffit alors de rechercher puis sélectionner le certificat dans le menu « Annuaire des certificats Avocats/Magistrats ».

(Dans notre exemple, nous ajoutons Pierre Lebon, Greffier)

Cliquez dans le champ de recherche sous « Annuaire des certificats Avocats/Magistrats » et tapez les 3 premières lettres du nom que vous recherchez.

## Participants

**Actuellement 4 participant(s) lié(s) à cette expertise**

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>
GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX	Greffe	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX	Tribunal ou Cour	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>

Description:   
 Type:   
 Accès:

**Ajout d'un nouveau participant**

Description:

Type:

## Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX  
 Actuellement 0 Certificat(s) lié(s) à ce participant

**Sélectionnez un certificat déjà connu**

- Certificats déjà sélectionnés

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

Une liste regroupant les certificats des avocats et magistrats s'étant auto-inscrits et dont le nom, le prénom ou l'adresse email comporte les 3 lettres que vous avez tapées s'affiche.

Cliquez sur le nom de la personne que vous souhaitez ajouter à l'expertise.

## Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX  
 Actuellement 0 Certificat(s) lié(s) à ce participant

**Sélectionnez un certificat déjà connu**

- Certificats déjà sélectionnés

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

<input type="text" value="Leb"/>	<input type="button" value="Sélectionner"/>
Pierre LEBON pierre-lebon@grefte-tgi-bordeaux.fr	
Lebron WILLIAMS lebron-williams@grefte-tgi-bordeaux.fr	
Annie LEBU annie-lebu@grefte-tgi-bordeaux.fr	

Cliquez ensuite sur « Sélectionner ».

### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE BORDEAUX  
Actuellement 0 Certificat(s) lié(s) à ce participant

#### Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés

-- Sélectionnez un certificat --

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

Pierre LEBON pierre-lebon@grefte-tgi-bordeaux.fr

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

Le certificat est ajouté. Vous pouvez modifier ou compléter les informations sur la personne dont vous avez ajouté le certificat. Cliquez sur « Valider les modifications » pour qu'elles soient prises en compte dans votre expertise.

Les modifications faites ici n'affectent pas l'annuaire.

### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE BORDEAUX  
Actuellement 1 Certificat(s) lié(s) à ce participant

Description	Email	Action
Pierre LEBON	pierre-lebon@grefte-tgi-bordeaux.fr	<input type="button" value="Sélectionner"/>

#### Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés

-- Sélectionnez un certificat --

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

#### Accès - Certificat \* : champs obligatoires

Description	Pierre LEBON
Email	pierre-lebon@grefte-tgi-bordeaux.fr
Informations certificat	1.2.250.1.105.20.1
	C FR
	CN Pierre LEBON
	O 0002 000000000
	OU GREFFE TGI BORDEAUX
EMAILADDRESS	pierre-lebon@grefte-tgi-bordeaux.fr
Nom	Pierre LEBON
Raison sociale	GREFFE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX
Fonction	GREFFIER
Adresse	30 rue des Frères Bonie
	33000 Bordeaux
Téléphone	
Fax	

NB : Si vous ne trouvez pas le certificat que vous recherchez dans la liste déroulante « Annuaire des certificats Avocats/Magistrats », veuillez contacter directement la personne concernée afin qu'elle s'auto-inscrive en se connectant à l'aide de son certificat sur <https://ese.certeurope.fr/autoinsc/>

Chaque nouvelle auto-inscription d'un magistrat ou d'un avocat met à jour le profil de ce dernier dans l'annuaire d'Opalexe.

3. 3-Si vous n'avez jamais travaillé en expertise dématérialisée avec cet intervenant (et qu'il est ni magistrat, ni greffier, ni avocat), il faut lui ajouter un accès en insérant la clé publique de son certificat dans l'outil Opalexe.

Pour ce faire, il faut au préalable que l'intervenant vous ait fait parvenir la clé publique de son certificat (par email ou sur clé USB).

Consultez la rubrique « Exporter votre certificat » à la fin de ce guide pour plus d'information sur le procédé permettant de remettre la clé publique de son certificat à une personne.

Cliquez sur le bouton « Parcourir » sous « Ajouter un nouvel accès en uploadant son certificat ». Naviguez vers le dossier où vous avez enregistré le certificat, sélectionnez-le et cliquez sur « ouvrir ».

(Nous ajoutons, ici, un accès à Maître Hermodi, représentant de la partie SARL MARTIN.)

**Choix du fichier**

Regarder dans : Certificats Reçus

- Denise Varzon - FUSCHIA SARL
- Jean Martin - SA MARTIN
- Johnny Busno - CINQ SUR CINQ
- Maitre Hermodi**
- Marie Dupond - VERT Inc
- Stephane Zero - SAINT-E

Nom du fichier : Maitre Hermodi **Ouvrir**

Fichiers de type : Tous les fichiers (\*.\*) **Annuler**

**Ajout d'un nouveau participant**

Description

Type -- intervient en tant que: --

Créer ce nouveau participant

**Sélectionnez un certificat déjà connu**

- Certificats déjà sélectionnés

-- Sélectionnez un certificat -- Sélectionner

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

Sélectionner

**ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat**

Parcourir... Envoyer le certificat

**Arborescence**

**Prévisualisation de l'arborescence de l'expertise**

expert	18/10/2010 12:23
correspondances	18/10/2010 12:23
notes aux parties	18/10/2010 12:23
	18/10/2010 12:23

La fenêtre « Choix du fichier » disparaît. Validez le choix du certificat en cliquant sur « Envoyer le certificat ».

## Participants

**Actuellement 2 participant(s) liés à cette expertise**

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	<input type="button" value="Sélectionner"/>

Description: SARL MARTIN  
 Type: Partie  
 Accès: Activé

## Ajout d'un nouveau participant

Description:   
 Type: -- intervient en tant que: --

## Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: SARL MARTIN  
 Actuellement 0 Certificat(s) liés à ce participant

### Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés  
 -- Sélectionnez un certificat --

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

### ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

d:\Save\Certificats Reçus\Maitre Hermodi.cer

4. Un formulaire « Accès-Certificat » apparaît.

### ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

### Accès - Certificat \* : champs obligatoires

Description: Maître Stéphane Hermodi  
 Email: hermodi@cabinethermodi.fr  
 Informations certificat: C FR, CH STEPHANE HERMODI, O 0002434202100, OU CABINET HERMODI, EMAILADDRESS hermodi@cabinethermodi.fr  
 Nom: STEPHANE HERMODI  
 Raison sociale: Cabinet Hermodi  
 Fonction: Avocat  
 Adresse: 3 rue de la Fontaine, 75012 Paris  
 Téléphone: 01 45 33 33 33  
 Fax: 01 45 33 33 34

Le remplissage du champ « Description » est obligatoire. Il vous permet de renommer le certificat. Le remplissage des autres champs est facultatif. Le formulaire complété, cliquez sur « Valider les modifications ».

5. Après vérification des informations, **ouvrez l'accès à l'Espace Sécurisé d'Expertise à cet intervenant en cliquant sur « Donner l'accès »**. Le certificat est lié au participant.

### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: SARL MARTIN

Actuellement 1 Certificat(s) liés à ce participant

Description	Email	Action
Maître Stéphane Hermodi	hermodi@cabinethermodi.fr	Sélectionner

Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés

-- Sélectionnez un certificat -- Sélectionner

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

Sélectionner

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat 

Parcourir...

Envoyer le certificat

Recommencez l'opération pour chacun des autres participants.

Vous pouvez associer plusieurs intervenants pour un même participant (par exemple, plusieurs avocats travaillant pour une même partie)  
 (Dans notre exemple, nous ajoutons l'avocat Maître Chaphane à la partie SARL MARTIN)

1. Pour ajouter un intervenant supplémentaire à un participant, cliquez sur le bouton « sélectionner » de ce participant.
2. Ajoutez un nouveau certificat (comme expliqué à l'étape précédente).

### Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: SARL MARTIN  
 Actuellement 1 Certificat(s) lié(s) à ce participant

Description	Email	Action
Maître Stéphane Hermodi	hermodi@cabinethermodi.fr	<input type="button" value="Sélectionner"/>

Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

Accès - Certificat \* : champs obligatoires

Description  \*

Email

Informations certificat

C FR  
 CI ALEXANDRA CHAPHANE  
 O 0002434202180  
 OU CABINET HERMODI  
 EMAILADDRESS chaphane@cabinethermodi.fr

Nom

Raison sociale

Fonction

Adresse

Téléphone

Fax

3. Puis donnez l'accès.

## Participants

Actuellement **2** participant(s) lié(s) à cette expertise

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	Sélectionner
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	Sélectionner

Description SARL MARTIN  
Type Partie  
Accès Activé

Modifier Supprimer

## Ajout d'un nouveau participant

Description   
Type -- intervient en tant que: --  
Créer ce nouveau participant

## Certificats - Accès liés au participant

Partie sélectionnée: SARL MARTIN

Actuellement 2 Certificat(s) lié(s) à ce participant

Description	Email	Action
Maître Alexandra Chaphane	chaphane@cabinethermodi.fr	Sélectionner
Maître Stéphane Hermodi	hermodi@cabinethermodi.fr	Sélectionner

## Sélectionnez un certificat déjà connu

- Certificats déjà sélectionnés  
-- Sélectionnez un certificat -- Sélectionner

- Annuaire des certificats Avocats/Magistrats  
 Sélectionner

ou ajoutez un nouvel accès en uploadant son certificat

Parcourir...  
Envoyer le certificat

Le participant « FUSCHIA SA » est maintenant lié à 2 certificats.



ATTENTION : Seule la partie elle-même (ou son mandataire social pour les personnes morales) et ses avocats ont de plein droit accès à l'expertise. Pour donner l'accès à une autre personne, celle-ci doit vous avoir été désignée expressément par la partie, son mandataire ou un de ses avocats.

## → ACTIVATION DE L'EXPERTISE

1. Après l'ajout de l'ensemble de participants et de leurs intervenants cliquez sur « Activer l'expertise ».

The screenshot shows the Opalexe web application interface. At the top, the logo 'Opalexe' and the C.N.C.E.J. logo are visible. The navigation menu includes 'Accueil', 'Accès à l'expertise', 'Gestion de l'expertise', 'Informations expert', 'Suivi du coût', and 'Connecté: ALEXANDRE ISEULT (EXPERT)'. A green status message reads: 'L'expertise est en construction et peut être modifiée à loisir'. The main section is titled 'Expertise' and contains a form with 'Description de l'expertise' (FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN) and 'Statut' (EN CONSTRUCTION). A red box highlights the 'Activer l'expertise' button. Below this, a 'Participants' section is visible, showing a list of participants with details like 'Description', 'Type', and 'Accès'. A dialog box from Microsoft Internet Explorer is overlaid on the screen, containing a warning message: 'Dès que vous aurez cliqué sur OK l'expertise ne pourra plus être modifiée librement et ne pourra plus être remise en mode construction.' The dialog has 'OK' and 'Annuler' buttons, with 'OK' highlighted by a red box.

2. Un message apparaît et vous rappelle qu'une fois l'expertise activée vous entrez dans le domaine du contradictoire : tout ce qui se passera sur l'Espace Sécurisé d'Expertise sera signalé à tous les participants par e-mail. Cliquez sur OK.

Une fois l'expertise activée, il n'est plus possible de modifier le type d'un participant ou de le supprimer. (Le fait d'activer l'expertise revient à quitter le mode « en construction »). Ainsi, **il est fortement conseillé de bien vérifier l'ensemble des éléments que vous avez créé avant de cliquer sur "Activer l'expertise"**.

→ MODIFICATION DES PARTIES OU DES ACCES A L'ESPACE D'EXPERTISE

1. Pour modifier les parties ou les accès à l'expertise, allez sur l'onglet « Gestion de l'expertise » et cliquez sur « Mettre l'expertise en attente ».

**Opalexe** C.N.C.E.J

Accueil | Accès à l'expertise | **Gestion de l'expertise** | Informations expert | Suivi du coût | Connecté: ALEXANDRE ISEULT (EXPERT)

⚠ L'expertise n'est plus en construction, toutes les modifications contradictoires seront notifiées dans les messages du serveur.  
Pour Effectuer une modification, l'expertise doit auparavant être mise en attente ⚠

**Expertise**

Description de l'expertise: FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN  
Statut: EN COURS

**Mettre l'expertise en attente** | Terminer l'expertise

**Participants**

Actuellement 2 participant(s) liés à cette expertise

Description	Type	Accès	Action
FUSCHIA SA	Partie	ACTIVE	Sélectionner
SARL MARTIN	Partie	ACTIVE	Sélectionner

**Certificats - Accès liés au participant**  
Aucune partie sélectionnée

**Arborescence**  
Prévisualisation de l'arborescence de l'expertise

2. Comme lors de la création de l'espace, ajoutez des parties, activez et désactivez des accès.  
Toutes vos modifications sont signalées aux participants par email.
3. Vos modifications terminées, cliquez sur « Réactiver l'expertise ».

⚠ L'expertise n'est plus en construction, toutes les modifications contradictoires seront notifiées dans les messages du serveur.  
Pour Effectuer une modification, l'expertise doit auparavant être mise en attente ⚠

**Expertise**

Description de l'expertise: FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN  
Statut: EN ATTENTE

**Réactiver l'expertise** | Terminer l'expertise

NB : Le statut « En attente » ne permet pas de modifier le type d'un participant ni de supprimer un participant.

## GESTION DES PIÈCES DE L'EXPERTISE - ONGLET ACCÈS À L'EXPERTISE

---

### → PENSE BÊTE EXPERTISE

Le « Pense Bête expertise » remplace le « Post-It » collé sur le verso de la couverture du dossier papier. Il n'est pas visible par les autres participants.

1. Modifiez le texte à l'intérieur de cette fenêtre.
2. Puis cliquez sur « Modifier » pour sauvegarder ces modifications.



### → ONGLET « ACCÈS À L'EXPERTISE »

L'onglet « Accès à l'expertise » récapitule les informations essentielles de l'expertise :

- Nom de l'affaire et sa Cour ou son Tribunal
- Nombre de participants
- Nombres d'intervenants
- Nombre de fichiers

Chaque participant à l'expertise a un dossier dans lequel il peut verser des documents. Les dossiers sont visibles par tous les participants (sauf le dossier « Tribunal ou Cour » qui n'est visible que par l'expert et le Magistrat du Contrôle ou de la Mise en Etat).

L'onglet « Accès à l'expertise » affiche l'arborescence présentant l'ensemble des dossiers qui constituent l'expertise en affichant :

- le nom du dossier
- le nombre de fichiers déposés dans le dossier
- le nombre, **en gras**, de fichiers non lus dans le dossier
- la date à laquelle a été effectuée la dernière modification dans le dossier

D'une manière générale, pour accéder aux informations de chaque dossier, il vous faudra cliquer sur le dossier, puis prendre connaissance des informations sur la droite de votre écran.

Vous pouvez par exemple, accéder à la liste des participants. Pour ce faire :

1. Cliquez sur le dossier « liste des participants ».  
« Voir tous les participants » s'affiche sur la droite.
2. Cliquez pour voir la liste.

The screenshot shows the Opalexe web interface. At the top left is the logo 'Opalexe' and the C.N.C.E.J. logo at the top right. The user is logged in as 'ALEXANDRE ISEULT(EXPERT)'. The main content area is titled 'Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN' and 'Partie: FUSCHIA SA'. A table lists various items with their status and dates. The 'liste des participants' item is highlighted. To the right, a 'Participants' section contains a button labeled '[ Voir tous les participants ]' which is highlighted with a red rectangle. At the bottom of the table, it says '2 Participants 2 Intervenants 0 fichiers'.

expert	29/10/2010 14:26	Participants
correspondances (0/0)	29/10/2010 14:26	
notes aux parties (0/0)	29/10/2010 14:26	
greffe (0/0)	29/10/2010 14:26	
liste des participants	29/10/2010 14:26	[ Voir tous les participants ]
messages du serveur	29/10/2010 14:26	
parties	29/10/2010 14:26	
FUSCHIA SA	29/10/2010 14:26	
bordereaux (0/0)	29/10/2010 14:26	
dires et annexes (0/0)	29/10/2010 14:26	
pièces cotées (0/0)	29/10/2010 14:26	
SARL MARTIN	29/10/2010 14:26	
bordereaux (0/0)	29/10/2010 14:26	
dires et annexes (0/0)	29/10/2010 14:26	
pièces cotées (0/0)	29/10/2010 14:26	

2 Participants 2 Intervenants 0 fichiers

Une page récapitulant l'ensemble des participants s'affiche.

→ DEPOT DE PIECES

En tant qu'expert administrateur de l'expertise en cours sur Opalexe, vous avez le droit de déposer des documents dans les sous-dossiers « Expert » mais également dans le dossier « Greffe ».

**Rappel :** le dossier « tribunal ou cour » est visible et accessible uniquement par l'expert, les magistrats et les greffiers. Les parties n'ont pas connaissance des documents déposés dans ce dossier.

Le dossier greffe est consultable par l'ensemble des participants à l'expertise.

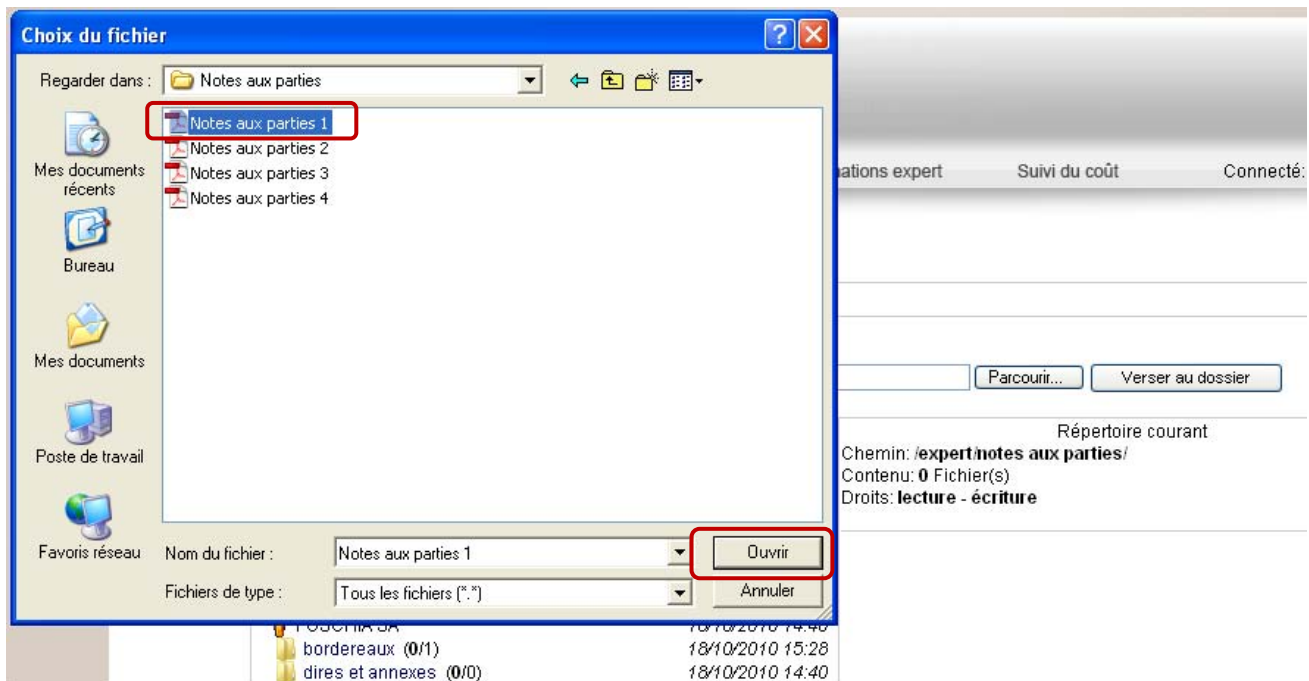
1. Sélectionnez le dossier dans lequel vous souhaitez déposer le document : exemple « notes aux parties » ou « simples correspondances ».  
(Dans notre exemple l'expert Alexandre Iseult va verser une note aux parties).

The screenshot shows the Opalexe web interface. At the top, there is a navigation menu with items: Accueil, Accès à l'expertise (selected), Gestion de l'expertise, Informations expert, Suivi du coût, and Connecté: ALEXANDRE ISEULT(EXPERT). The main content area is titled 'Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN'. Below this title is a file explorer showing a tree structure of folders and files. The folders include: expert, correspondances (0/0), notes aux parties (0/0) (highlighted with a red box), tribunal ou cour (0/0), greffe (0/0), liste des participants, messages du serveur, parties, FUSCHIA SA, FUSCHIA SA - bordereaux (0/1), FUSCHIA SA - dires et annexes (0/0), FUSCHIA SA - pièces cotées (0/0), SARL MARTIN, SARL MARTIN - bordereaux (0/0), SARL MARTIN - dires et annexes (0/0), and SARL MARTIN - pièces cotées (0/0). To the right of the file explorer is a text box that says 'Sélectionnez un répertoire'. At the bottom of the interface, there is a status bar that reads 'PENSE-BETE EXPERTISE - Dernière modification le: 18/10/2010 12:28'. Below the status bar, it indicates '2 Participants 2 Intervenants 1 fichiers'.

- Les détails du dossier sont affichés à droite de l'écran et le champ de sélection d'une pièce à déposer apparaît au dessus de l'arborescence

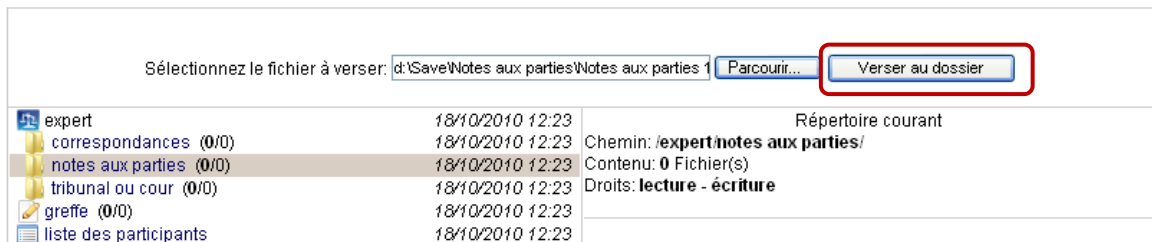


- Cliquez sur « Parcourir » pour chercher dans votre ordinateur le document à déposer. La fenêtre « Choix du fichier » apparaît. Sélectionnez le document à déposer puis cliquez sur « Ouvrir ».



4. La fenêtre « Choix du fichier » disparaît. Validez le dépôt du document en cliquant sur « Verser au dossier ».

### Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN



5. Quand le document est parvenu au serveur, une fenêtre apparaît vous invitant à confirmer, de manière irréversible, la communication du document. Cliquez sur « OUI, je confirme la communication »



6. Votre versement de document est terminé. Vous constatez dans la fenêtre principale, que le nombre de documents contenus par le dossier s'est accru d'une unité : tous les participants à l'expertise ont maintenant accès au document versé. Un e-mail leur est automatiquement envoyé pour signaler le dépôt du document.

### Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN



→ CONSULTATION DE DOCUMENTS

1. Dans l'arborescence de l'onglet « Accès à l'expertise » sélectionnez le dossier contenant le document qui vous intéresse. (Ici, l'expert souhaite consulter un bordereau versé par la partie FUSCHIA)

**Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN**

nom	Ko	Date
Bordereau 2.pdf	26	20/10/2010 11:50
Bordereau 1.pdf	26	18/10/2010 15:27

2 Participants 2 Intervenants 3 fichiers

Les détails du dossier sont affichés à droite de l'écran. Les documents qu'il contient sont classés par date de dépôt, du plus récent au plus ancien.

2. Sélectionnez le document qui vous intéresse puis cliquez sur « Télécharger ».

**Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN**

**nom:** Bordereau 2.pdf  
**envoyé le:** 20/10/2010 11:50 (UTC)  
**participant:** FUSCHIA SA  
**intervenant:** MAITRE PETIT

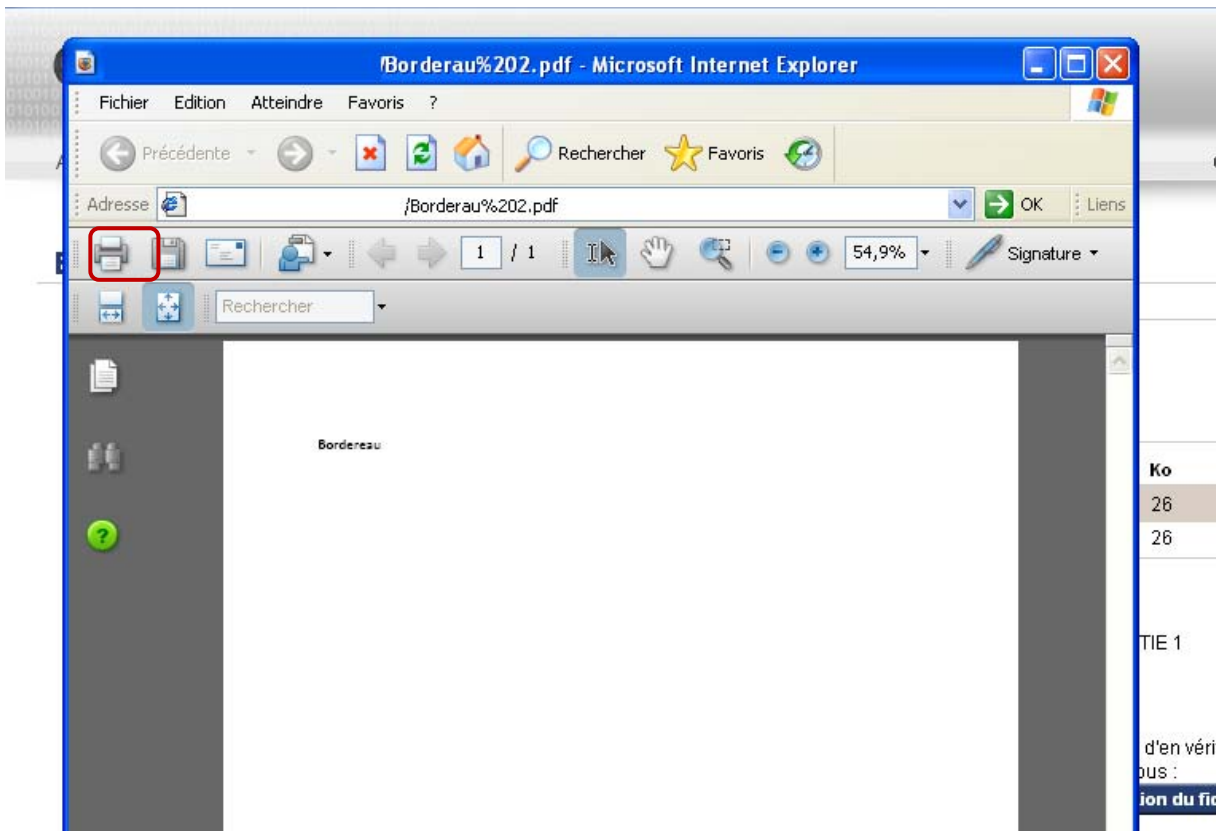
**Télécharger**

Après avoir téléchargé le fichier et l'avoir ouvert afin d'en vérifier la bonne réception, veuillez cliquer ci-dessous :

**Je confirme la bonne réception du fichier**

2 Participants 2 Intervenants 3 fichiers

3. Le document s'ouvre dans une nouvelle fenêtre avec le plug-in de l'application nécessaire, par exemple « Acrobat Reader ». Vous pouvez le consulter. Pour le sauvegarder, cliquer sur le bouton « sauvegarder » du plug-in (ici « Acrobat Reader »).



4. Vous constaterez une fois le document fermé, qu'il continue d'être listé comme « non lu ». Pour le marquer comme lu, sélectionnez-le puis cliquez sur « Je confirme la bonne réception du fichier ».

nom	Ko	Date
Bordereau 2.pdf	26	20/10/2010 11:50
Bordereau 1.pdf	26	18/10/2010 15:27

nom: Bordereau 2.pdf  
 envoyé le: 20/10/2010 11:50 (UTC)  
 participant: FUSCHIA SA  
 intervenant: MAITRE PETIT

Télécharger

Après avoir téléchargé le fichier et l'avoir ouvert afin d'en vérifier la bonne réception, veuillez cliquer ci-dessous :

**Je confirme la bonne réception du fichier**

**NB : Le document reste téléchargeable après la confirmation de lecture. L'Espace Sécurisé d'Expertise tient à votre disposition tout le dossier d'expertise, indépendamment des copies que vous en aurez faites.**

## MESSAGES DU SERVEUR

Les messages du serveur sont un véritable journal de l'expertise. Chaque action par l'un des participants d'une expertise donne lieu à un message du serveur. Pour accéder à ces messages suivez les instructions ci-dessous.

1. Dans l'arborescence de l'onglet « Accès à l'expertise », sélectionnez « Messages du serveur ».
2. Puis, dans la fenêtre à droite de l'arborescence, cliquez sur « Voir tous les messages ».

### Expertise FUSCHIA SA /VS SARL MARTIN

2 Participants 2 Intervenants 3 fichiers

3. La fenêtre « Messages du serveur » s'affiche. Elle liste toutes les actions des participants, de la plus récente à la plus ancienne.

Pour accéder au détail d'une action, cliquez sur l'icône représentant un œil .

Date action	Participants	Utilisateur	Type action	Répertoire	Fichier	Description	
20/10/2010 11:50	FUSCHIA SA (Partie)		DEPOT	/parties/FUSCHIA SA/bordereaux/	Bordereau 2.pdf	DEPOT CONFIRME	
20/10/2010 11:33	EXPERT	EXPERT	DEPOT	/expert/notes aux parties/	Notes aux parties 1.pdf	DEPOT CONFIRME	
20/10/2010 11:18	EXPERT	EXPERT	ADMIN	-	-	MODIFICATION ETAT EXPERTISE	
18/10/2010 16:23	EXPERT	EXPERT	ADMIN	-	-	MODIFICATION ETAT EXPERTISE	
18/10/2010 15:40	EXPERT	EXPERT	TELECHARGEMENT	/parties/FUSCHIA SA/bordereaux/	Bordereau 1.pdf	TELECHARGEMENT CONFIRME	
18/10/2010 15:28	FUSCHIA SA (Partie)		DEPOT	/parties/FUSCHIA SA/bordereaux/	Bordereau 1.pdf	DEPOT CONFIRME	
18/10/2010 15:17	EXPERT	EXPERT	ADMIN	-	-	DEMARRAGE EXPERTISE	



ATTENTION : Les messages du serveur ne sont pas une justification des actions faites. De la même manière que dans une procédure papier vous ne modifiez pas la liste des destinataires de vos notes et convocations sans le justifier, dans la procédure Opalexe il vous faut justifier les actes d'administration tels que l'ajout ou la suppression d'un accès, par exemple dans une note aux parties.

## TARIFS

---

Les tarifs donnés ici sont valables pour une ouverture d'expertise jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2011 et peuvent être amenés à être révisés après la phase de préfiguration.  
Ils sont exprimés hors taxes.

- |   |  |
|---|--|
| - Réservation de capacité Opalexe : facturé par CertEurope dans sa facture proforma et utilisée pour la taxation<br>Représente la mise à disposition d'un outil | - 10 Euros par expertise   |
| - Ouverture d'un Espace sécurisé d'Expertise<br>Représente la consommation d'un accès   | - 25 Euros + 10 Euros par partie                                 |
| - Versement de documents sur l'espace sécurisé d'expertise<br>Représente une consommation d'espace et l'envoi de messages                                       | - 0,50 Euro par versement  |
| - Clôture d'une expertise (option à défaut de mise en œuvre d'un autre outil d'archivage)   | - Une proposition chiffrée d'archivage sera fournie courant 2011 |
| - Certificat logiciel pour partie : refacturable dans le cadre des frais d'expertise  | - 15 Euros<br>Valable 3ans à renouveler                          |

## DEMANDE DE CERTIFICAT POUR UN PARTICIPANT NON EQUIPE

---

Afin d'accéder à une expertise, un participant doit **obligatoirement** être muni d'un certificat électronique.

La plupart des avocats possèdent déjà leur certificat pour accéder à leur plateforme d'échanges dématérialisés. Ils peuvent utiliser ce même certificat pour accéder à Opalexe.

Cependant, il peut arriver qu'un participant ne soit pas équipé. Vous devez alors faire une demande de certificat logiciel auprès de CertEurope.

1. Envoyer un email à l'adresse [expertsae@certeurope.fr](mailto:expertsae@certeurope.fr) avec pour objet : Demande de certificat logiciel pour accès à Opalexe.

2. Indiquez dans le corps du texte TOUS les éléments ci-dessous :

*(S'il manque une des informations, la demande ne pourra pas être traitée)*

### Renseignement sur la société :

Nom :

N° SIREN :

Adresse :

Ville :

Code postal :

### Renseignement sur le correspondant :

Nom / Prénom :

E-mail :

N° téléphone portable:

Le certificat logiciel sera délivré sous 2 jours ouvrés\* directement au participant. Il lui parviendra par email sous forme de fichier joint.

Le mot de passe nécessaire à l'installation du certificat sera communiqué par sms au titulaire du certificat.

D'autre part, l'expert ayant fait la demande de certificat logiciel recevra directement par email la clé publique de ce participant. Il pourra ainsi associer la clé publique reçue au participant correspondant, créée dans Opalexe.

Chaque certificat logiciel délivré a une validité de 3ans et est facturé 15€ HT à l'expert qui en a fait la demande.

A noter, un certificat logiciel est associé à une expertise. Un même participant à plusieurs expertises doit posséder un certificat logiciel pour chacune de ces expertises.

---

\* Si la demande dépasse les 10 certificats logiciels, le délai pourra être plus important.

## EXPORTER VOTRE CERTIFICAT

Si vous faites partie d'un collège expertal, un de vos collègues peut être en charge de l'administration de l'Espace Sécurité d'Expertise.

Pour qu'il puisse vous donner accès à l'expertise, il a besoin d'une copie des informations publiques de votre certificat.

Exporter votre certificat vous sera aussi nécessaire dans le cadre d'autres activités telles que votre déclaration de TVA.

1. Insérez votre carte d'expert dans le lecteur de carte branché à un ordinateur où est installé le certificat
2. Connectez-vous à votre espace client sécurisé <https://services.certeurope.fr>
3. Sélectionnez votre certificat quand il apparaîtra puis entrez votre code PIN. Vous accédez à votre espace client sécurisé.
4. Cliquez sur « information sur votre certificat »

The screenshot displays the CertiServices user interface for user ALEXANDRE ISEULT. At the top, there are three status boxes: 'Bonjour ALEXANDRE ISEULT. Votre certificat est valide. Il expire le 30/03/2013' with a button for 'Informations sur votre certificat' (highlighted with a red box); 'Vous avez un code de déblocage (PUK)' with a button for 'Voir votre Code de Déblocage'; and 'Vous n'avez pas défini de Code de Révocation d'Urgence' with a button for 'Définir un code de révocation'. Below this is the CertEurope logo and 'CERTISERVICES' header with 'Connecté: ALEXANDRE ISEULT'. The main content area is divided into three columns: 'Informations sur le certificat' (with a link to details and download), 'Code PUK' (explaining the PUK code and its use), and 'Révocation' (explaining the CRU code and how to revoke the certificate). The footer contains 'CertiServices - ©CertEurope - mentions légales'.



# **INFORMATIONS JURIDIQUES**

### → CADRE JURIDIQUE EUROPEEN DE LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

**Directive européenne 1999/93/CE du 13 décembre 1999** sur les signatures électroniques. Cette directive européenne fixe, au niveau européen, le cadre juridique de la signature électronique applicable aux Etats membres de l'Union Européenne.

L'objectif de la directive européenne est de favoriser l'utilisation des signatures électroniques et de contribuer à leur reconnaissance juridique au sein des Etats membres.

### → DROIT FRANÇAIS

**Loi n° 2000-230 du 13 mars 2000** portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique.

Cette loi a modifié les règles de preuves du Code Civil.

Dorénavant, l'article 1316-1 du Code Civil reconnaît que *"l'écrit sur support électronique est admis en preuve au même titre que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont l'écrit émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité"*.

D'autre part, l'article 1316-4 du Code Civil reconnaît que la signature électronique a la même valeur juridique que la signature manuscrite, sous réserve que le procédé de signature électronique soit fiable.

L'article 1316-4 du Code Civil prévoit également le principe d'une présomption légale de fiabilité du procédé de signature électronique; les conditions permettant de bénéficier de cette présomption étant détaillées dans le Décret n°2001-272 du 30 mars 2001.

**Décret n°2001-272 du 30 mars 2001** pris pour l'application de l'article 1316-4 du Code Civil et relatif à la signature électronique.

Le Décret précise les conditions à réunir afin de bénéficier de la présomption de fiabilité d'un procédé de signature électronique :

- mise en œuvre d'une **signature électronique sécurisée**,
- la signature électronique sécurisée doit être établie grâce à un **dispositif sécurisé de création de signature électronique**,
- utilisation d'un **certificat électronique qualifié** pour vérifier la signature électronique.

**Décret n°2002-535 du 18 avril 2002** relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information. Ce décret décrit les conditions d'évaluation et de certification de la sécurité des dispositifs de création de signature électronique.

**Arrêté du 31 mai 2002** relatif à la reconnaissance de la qualification des prestataires de certification électronique et à l'accréditation des organismes chargés de l'évaluation. Cet Arrêté précise les conditions relatives d'une part à la procédure d'accréditation des organismes qui seront en charge de l'évaluation des prestataires de service de certification électronique, et d'autre part, à la **procédure de qualification** des Prestataires de Service de Certification Electronique.

L'objet de la qualification "est notamment de vérifier que les services offerts par le prestataire respectent en tous points les exigences fixées par l'article 6 du décret du 30 mars 2001 susvisé, ainsi que les normes, prescriptions techniques et règles de bonne pratique applicables en matière de certification électronique."

**Décision de la Commission du 14 juillet 2003 (2003/511/CE)** relative à la publication des numéros de référence de normes généralement admises pour les produits de signatures électroniques conformément à la directive 1999/93/CE du Parlement européen et du Conseil [notifiée sous le numéro C(2003) 2439] - Journal officiel L 175 du 15/07/2003.

**Bulletin Officiel des Impôts, selon le N° 136 du 7 août 2003**, « Constitue une facture électronique sécurisée [...], toute facture ou flux de factures créé, transmis et archivé sous forme électronique dans un format qui permet de garantir l'intégrité et la pérennité de son contenu depuis son émission jusqu'à l'expiration de la période de stockage. »

**Loi du 21 juin 2004**, « Art. 1108-1. - **Lorsqu'un écrit est exigé pour la validité d'un acte juridique, il peut être établi et conservé sous forme électronique** dans les conditions prévues aux articles 1316-1 et 1316-4 et, lorsqu'un acte authentique est requis, au second alinéa de l'article 1317.

Lorsqu'est exigée une mention écrite de la main même de celui qui s'oblige, ce dernier peut l'apposer sous forme électronique si les conditions de cette apposition sont de nature à garantir qu'elle ne peut être effectuée que par lui-même. ».

**Arrêté du 6 mai 2010** portant sur l'approbation du référentiel général de sécurité et précisant les modalités de mise en œuvre de la procédure de validation des certificats électroniques.